

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2020/122 Paraphe : BS
---	-------------------------------------

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
**Délibération n°DC2020/50 ANNULANT ET REMPLACANT la délibération n°DC2020/45
SUITE A ERREUR MATERIELLE**

Nombres de membres : Le dix-sept juillet deux mille vingt, le Conseil
En exercice : 122 communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers
Présents : 114 sous la Présidence de Benoit SINGLIT, Président
Votants : 121

POUR : 121 (100%) Date de la convocation : 10/07/2020
CONTRE : 00 M. Frédéric MATHIAS est élu secrétaire de séance.
ABSTENTION : 00

Ayant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Danièle, BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BERGERY Marie Claude, DION Valentine, FESTUOT Annie, FOURCART Marie Hélène, GALLE Florine, GUERIN Anne Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBAY Christelle, HUSSON POISSON Fanny, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LEFORT Sylvie, LESUEUR Patricia, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROGER Magali, ROUSSY Elise, SEMBENI Anne, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine et Mms AUDEGOND Mickael, AUROUX Emmanuel, BESANCON Tony , BESTEL Bernard, BOLY Francis, BOUILLEAUX Jean Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis , CARPENTIER Dominique, CARRE Joël, CERRAJERO Eladio, COLSON Pascal, CORNEILLE Jean Pierre, COURVOISIER Frédéric, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean , DEFORGES Pierre, DEGLAIRE Thierry, DEGUY Bernard, DEMISSY Pierre, DEOM Bernard, DESGEORGES Marc, DESTENAY Roland, DION Christophe, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe FLEURY Vincent, FRANCAERT René, GAVART Vincent, GENTY Jean Charles, GODART Olivier, GOMEZ Jean Baptiste, GROSSELIN Jacques, HARDY Jérôme, HAULIN Bertrand, HULOT Christian, JOURNET Didier, JUILLET Bruno, LAIES Benoit, LALONDE Loïc, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LE GALL Jean François, LEBON Christophe, LECLERCQ Guy, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, LHOTEL Philippe, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, LOUIS Jean Marc, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MANESSE Jean Eric, MARCHAND Fabrice, MARYNS Bruno, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MOUTON Francis, NANJI Léopold – Désiré, NICOLITCH Cédric, NIZET Sylvain, OUDIN Denis, PERTUS Xavier, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Pierre, POUGET Eric, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, , RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENAUX Thierry, RENOLLET Hubert , RICHELET Jean Pol, ROBIN Dominique, SALEZ René, SEMBENI Alain, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VAN DEN BERGH Charles.

Représentés : M. LAHOTTE Hervé a donné pouvoir de vote à M. DE POUILLY Jean, Mme NAUDIN Muriel a donné pouvoir de vote à M. GAVART Vincent, M. OUDIN Hubert a donné pouvoir de vote à M. MALVAUX André, Mme MARCHERAS Laetitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, Mme CORNEVIN Barbara a donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, Mme ROGER Magali a donné pouvoir de vote à Mme PAYEN, M. HANNEQUIN Laurent a donné pouvoir de vote à Mme GUERIN Anne Marie.

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Vu le code de la commande publique ;

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le **28 JUIL. 2020**
et de sa publication ou notification le **28 JUIL. 2020**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1414-2 et L. 1411-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020/084/02 en date du 05/02/2020 portant modification statutaire par extension des compétences et refonte des statuts de la communauté ;

Vu la délibération n°2020/44 définissant les modalités de dépôt des listes pour la Commission d'appel d'offres ;

Considérant que la commission est présidée par le président de la communauté ou son représentant et que le conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DÉCIDE :

- De ne pas procéder à l'élection des délégués conformément à l'article L 2121-21 du CGCT à l'unanimité
- De désigner les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires : Tony BESANCON, Bernard DEOM, Christophe MANCEAUX, Philippe RAGUET, Thierry RENAUX.

Membres suppléants : Philippe ETIENNE, Fabrice MARCHAND, Léopold – Désiré NANJI, Anne SEMBENI, Bruno VALET.

Le Président,



Benoit SINGLIT